



## **Vélo-Ecole : association pour faire découvrir aux enfants la pratique du vélo en toute sécurité**



*Philippe Aubert, président de l'association Vélo-Ecole*

**Quatre questions à Philippe Aubert, président de l'association Vélo-Ecole, prix spécial « Prévention Sécurité routière » des trophées « Allez de l'avant avec les assureurs »**

### **Comment l'association Vélo-Ecole est-elle née ?**

Le vélo redevient aujourd'hui, pour de plus en plus de personnes, un moyen de déplacement en ville. Or, il est soumis aux mêmes règles de conduite que les automobilistes et doit s'insérer dans un flux de circulation de plus en plus dense. Nous avons alors essayé de répondre à la problématique suivante : comment l'enfant cycliste, qui n'a jamais eu de formation au préalable, peut-il être un cycliste averti en l'absence d'une formation comparable à celle d'un automobiliste ?

C'est de cette question qu'est née l'association *Vélo Ecole* dont le but, aujourd'hui, est d'éduquer les enfants dès le plus jeune âge mais aussi de les sensibiliser rapidement aux risques de conduire un vélo.

### **De quelle manière se déroule l'apprentissage ?**

Nous alternons cours théoriques et cours pratiques. Les ateliers théoriques permettent à l'enfant d'apprendre les bases du code de la route. Une fois ces bases acquises, les enfants participent à des exercices qui leur permettent, dans un premier temps, de mieux se familiariser avec l'engin.

Par ailleurs, nous ne nous contentons pas seulement d'emmener les enfants dans la cour de l'école. La formation se fait également dans la rue. Nous commençons à leur apprendre à circuler sur les pistes cyclables et certains axes de circulation.

Jusqu'à présent, l'association est intervenue dans une vingtaine d'écoles. Cela représente à peu près 500 élèves.

### **Le fonctionnement est donc plus ou moins similaire de celui d'une auto école ?**

Nous faisons plus ou moins la même chose que ce que peut faire une auto-école. Dans notre enseignement, on parle à la fois du respect du code de la route mais aussi du respect des autres usagers, du partage de la route...

A l'issue du stage, nous remettons aux enfants un diplôme à l'image du permis de conduire.

### **L'association Vélo Ecole participe-t-elle également à défendre certains principes (respect de l'environnement, pratique du sport...)?**

Oui, tout à fait. Notre mission est aussi de promouvoir le vélo dès le plus jeune âge comme un véritable moyen de déplacement. Les enfants retrouvent les joies de la bicyclette comme loisir mais aussi comme moyen de locomotion. Ils deviennent autonomes, ce qui est très important pour eux.

Il est certain que nos actions visent à réduire le nombre de personnes utilisant leur voiture pour des petits déplacements quotidiens. En plus de protéger l'environnement des villes, nous estimons que le développement de la pratique du vélo permettra de lutter contre l'obésité des enfants.